



Groupe communiste & citoyen du Conseil du 20^{ème} arrondissement

Conseil du 20^{ème} arrondissement du 25 mai 2023

Vœu relatif aux moyens et réforme des lycées professionnels

Déposé par Anne Baudonne et les élu·e·s du Groupe Communiste et Citoyens

Considérant que l'éducation professionnelle doit avoir pour ambition l'émancipation, l'épanouissement de la jeunesse et une formation de qualité répondant aux besoins sur le moyen et long terme de la société, non les besoins immédiats et donc fluctuants des entreprises ;

Considérant que l'enseignement professionnel scolarise plus du tiers des lycéens du 20^{ème} arrondissement, et que ceux-ci proviennent très majoritairement de milieux populaires ;

Considérant que l'enseignement professionnel a déjà subi des réformes qui ont largement dégradé les conditions scolaires, parfois difficiles pour certains élèves exclus du lycée général, notamment en diminuant drastiquement les heures d'enseignement général comme professionnel ;

Considérant le projet de réforme annoncé par le Président de la République le 4 mai 2023 pour une application à la rentrée de septembre 2023 à 2026, dans un mépris le plus total pour les jeunes qui avaient déjà choisi des filières qui seront supprimées ainsi que pour les 35 000 enseignants des lycées professionnels de ces filières à qui il est proposé de travailler en élémentaire ou en collège, estimant que les enseignants sont interchangeable et révélant le peu de valeur accordée à leurs métiers ;

Considérant que ce projet de réforme prévoit de supprimer 80 filières du tertiaire et d'en créer 150 dans des domaines industriels et techniques – dont une majorité en apprentissage et/ou en école de production - en fonction des besoins des entreprises locales, besoins dont la prise en compte par les établissements scolaires sera renforcée par la création de bureau des entreprises en leur sein ;

Considérant que tout comme la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur a favorisé l'essor des écoles privées post-bac, cette réforme revient à privatiser la formation professionnelle scolaire donc les lycées professionnels et entraver la possibilité des jeunes d'accéder à une formation solide et équilibrée ;

Considérant les effets délétères sur les jeunes qui n'ont pas accès au lycée général, les enfants de familles populaires, les jeunes étrangers, les jeunes déjà fragilisés par le système économique, en accroissant encore le nombre d'orientations non-choisies et par conséquent, le décrochage scolaire et la proportion de jeunes sortant de l'école sans diplôme et sans formation, qui sont déjà plus nombreux dans le 20^{ème} arrondissement que dans l'ensemble de Paris ;

Considérant que le projet de réforme permettra, d'après des signaux faibles, d'extraire des jeunes des lycées professionnels pour les envoyer dans des structures d'insertion, renforçant encore la professionnalisation précoce de ces jeunes ;

Considérant que la proposition de rémunération, par l'Etat, des stages des élèves des filières professionnelles s'apparente à créer de nouveaux emplois aidés pour les entreprises, au détriment de la certification et de la poursuite des études des élèves puisque stages rémunérés et enseignements dits intensifs permettant l'entrée en BTS seront en concurrence, alors même que les lycéens professionnels sont très majoritairement issus de milieux « très défavorisés » ;

Considérant enfin que les jeunes du 20^{ème} arrondissement et les enseignants auront déjà à subir les conséquences de la fermeture du lycée Charles-de-Gaulle, annoncée elle aussi en cours d'année scolaire pour la rentrée suivante ;

Sur proposition d'Anne Baudonne et des élu-e-s du Groupe communiste et citoyen, le Conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris interpelle l'Etat afin :

- **De renoncer à vouloir imposer une réforme non concertée des lycées professionnels ;**
- **D'engager une réelle concertation avec la communauté éducative et les organisations syndicales afin de revaloriser l'enseignement professionnel ;**
- **De renoncer à la fermeture brutale et non concertée de filières professionnelles et du lycée Charles de Gaulle dans le 20^{ème} arrondissement et des autres sites de lycées professionnels à Paris.**